

Évaluation à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne vu de la perspective du genre

2004/2219(INI) - 03/03/2005

En vue de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, le Conseil a adressé une série de messages-clés au Conseil européen pour ce qui concerne les domaines de l'emploi, de la politique sociale et de l'égalité des chances. Dans ses messages-clés, le Conseil rappelle que l'examen de la stratégie de Lisbonne doit confirmer l'interaction entre les politiques de croissance économique, de création d'emplois de qualité, de modernisation de la protection sociale et de promotion du développement durable, politiques qui se renforcent mutuellement.

En outre, le Conseil estime que la stratégie recentrée sur la croissance économique et sur la création d'emplois doit s'accompagner de la promotion des objectifs sociaux et environnementaux, dans le cadre de la stratégie générale de développement durable.

Le Conseil considère que le volet emploi de la stratégie de Lisbonne doit se concentrer sur les 4 priorités d'action suivantes:

- attirer et maintenir davantage de personnes sur le marché du travail;
- augmenter la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises;
- investir davantage et plus efficacement dans le capital humain et faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité;
- assurer la mise en œuvre effective des réformes par une meilleure gouvernance.

En matière de protection sociale, le Conseil considère que l'allongement de la vie professionnelle et la hausse du taux d'emploi sont toujours des objectifs primordiaux.

Les mesures d'inclusion sociale devront essentiellement viser la lutte contre les causes profondes de la pauvreté et de l'exclusion, les actions prioritaires comprenant:

- la prévention de la pauvreté des enfants;
- le soutien à la capacité de prise en charge des familles;
- la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale;
- l'amélioration des services sociaux;
- le traitement du phénomène des sans-abri;
- l'ouverture de nouvelles approches en matière d'intégration des minorités ethniques et des immigrés.